

Compte-rendu du comité de quartier Seine

Jeudi 14 octobre 2021

Ecole Tomi Ungerer

Pour introduire les premiers comités de quartiers de son mandat, Madame le Maire précise que contrairement aux comités précédents il n'y a pas encore eu de recherche de représentants des habitants. Des nouveaux représentants seront désignés lors des prochaines rencontres.

Madame le Maire précise l'ordre du jour qui se compose de deux points : les travaux à venir dans le quartier, ainsi que la présentation du projet du plan vélo intercommunal.

Des questionnaires ont été distribués aux habitants présents, il s'agit d'une consultation publique sur la défense du cadre de vie face aux nuisances aériennes, qu'il convient de retourner à la mairie.

Enfin, Madame le Maire attire l'attention des habitants sur l'importance de passer par les canaux de communication officiels (courriers, mails, téléphone) pour interpeller la municipalité, et alerte sur l'utilisation abusive des réseaux sociaux.

I- Travaux

a. Pont de la Première Armée

S'agissant des travaux d'encorbellement sur le pont situé entre Juvisy et Draveil, ceux-ci débiteront par une première phase de chantier entre février et juillet 2022 avec le renouvellement des canalisations d'eau potable.

Toutes les informations seront communiquées via des courriers et dans le magazine municipal avec les dates précises détaillées.

b. Rue Monttessuy

Suite aux travaux réalisés par le SEDIF à l'été 2021 pour renouveler les canalisations d'eau de la rue Monttessuy, le Conseil départemental a programmé pour avril 2022 la réfection de la voirie.

Il est demandé s'il est possible d'aménager des dispositifs pour réduire la vitesse des automobilistes. Le conseil départemental n'a pas inscrit de tels aménagements dans les travaux à venir, mais ce point est noté pour leur soumettre. Virginie Falguières rappelle néanmoins que l'installation de ralentisseurs ou de coussins berlinois n'est pas la solution optimale, car ces dispositifs créent des nuisances pour les riverains les plus proches.

II- Plan vélo intercommunal

Le plan vélo intercommunal a été initié dès 2018, et principalement réactivé en 2021.

Madame le Maire précise qu'un cabinet travaille actuellement sur ce plan vélo intercommunal et étudie les itinéraires à privilégier. Ce plan est mené à l'échelle intercommunale car il ne peut que s'inscrire dans une réflexion commune avec les villes limitrophes afin de créer des itinéraires « entrant » et « sortant » de Juvisy.

L'objectif fixé est bien de proposer des alternatives en circulation douce, sans pour autant rendre la circulation automobile plus difficile, et surtout en assurant la sécurité de tous (cyclistes, piétons, automobilistes). Lors du déploiement du plan vélo, un travail de communication et de sensibilisation sera par ailleurs mené à l'égard des cyclistes au sujet du respect des règles du code de la route, en lien avec la police municipale.

Pour l'heure, rien n'est pour autant fixé. Un temps de concertation sera organisé avec les habitants et associations de cyclistes qui le souhaitent pour recueillir les remarques à ce sujet et affiner ce plan vélo.

QUESTIONS / SUJETS DIVERS

I - Urbanisme

S'agissant de l'immeuble toujours en construction rue de Draveil, celui-ci est à l'abandon des suites d'un procès opposant le promoteur au propriétaire. Des malfaçons ont notamment été relevées. Les services municipaux ont tenté de reprendre contact avec le propriétaire il y a maintenant presque trois ans pour relancer le chantier, sans succès puisque ce dernier est aux abonnés absents. Les services de la ville relancent chaque mois celui-ci. En résumé, la ville n'a juridiquement aucun droit pour agir sur cette construction, ni pour la détruire, ni pour la continuer, puisqu'il s'agit d'un bien privé.

Pour donner suite aux interrogations sur les projets de construction rue Jean Argeliès et rue Horace Vernet, Madame le Maire précise que pour l'heure aucun permis n'a été accordé. Des modifications du PLU vont avoir lieu, avant de s'inscrire dans les modifications du PLU intercommunal.

Madame le Maire annonce qu'une réunion publique sur l'urbanisme aura lieu très prochainement, et que les modifications du PLU feront l'objet d'une enquête publique.

II – Sécurité

Les trafics de drogues rue de Draveil et rue George Sand sont bien connus et sont une priorité des services de la police municipale. Il ne faut pas hésiter à solliciter leur patrouille en cas de besoin (tél : 06 17 32 65 45)

Madame le Maire précise que la vidéo-protection est déjà à l'œuvre à l'échelle intercommunale, et que ce dispositif va être étendu avec une prochaine phase d'installation de nouvelles caméras. Un travail avec la police nationale est mené pour choisir les sites sensibles sur lesquels la ville souhaite installer ces nouvelles caméras. Il est également rappelé que les caméras ne permettent pas à elles seules de lutter contre les trafics et autres problèmes de sécurité.

Par ailleurs, Madame le Maire rappelle qu'une convention lie désormais les polices municipales de Juvisy et de Viry-Châtillon permettant une collaboration étroite sur ces dossiers.

Enfin, si les polices mettent tout en œuvre pour lutter contre ces délits, force est de constater que le problème provient avant tout de l'absence de suivi judiciaire, puisque les délinquants interpellés sont bien souvent des mineurs isolés.

III – Cadre de vie / Environnement

La problématique de la propreté des ascenseurs de la gare est soulevée. C'est l'EPT qui gère, via un prestataire, son entretien. Deux fois par semaine, ces ascenseurs sont nettoyés, et la ville fait remonter à l'EPT chaque fois qu'elle est sollicitée sur l'état insalubre de ceux-ci.

Au sujet de la présence de rats le long de la Seine, le service assainissement de l'EPT réalise deux campagnes de dératisation par an, mais peut également prévoir des passages supplémentaires pour des besoins ponctuels. Une vigilance sera donc apportée sur ce secteur.

Sur le moustique tigre, le Département organise des campagnes pour vérifier leur présence et assurer une surveillance. Ces insectes ne sont pas vecteurs de maladies.

Sur le frelon asiatique, une association est présente à Juvisy en cas de besoin : ALCEFA (Association de Lutte Contre l'Expansion du Frelon Asiatique) – alcefa@laposte.net ou 01 83 42 44 82.

IV – Circulation automobile

Le chef de la police municipale confirme que le radar poids-lourds fonctionne toujours pour limiter leur circulation sur les quais aux seules entreprises intervenantes dans le secteur.

Il est demandé de renforcer la signalisation relative à la limitation de vitesse fixée à 30km/h rue Montessuy à proximité de l'école La Fontaine. Madame le Maire confirme que la ville va étudier la question.

Rue de Draveil, la signalisation indiquant la limitation de vitesse à 20 km/h est jugée insuffisante par certains riverains.

Une caméra nomade a été acquise pour contrôler ce type d'infractions (vitesse, stops grillés). La police municipale n'hésitera pas à mener des campagnes de verbalisation autant que faire se peut.

V - Divers

- Le dépose-minute situé devant la maison de la petite enfance ne peut pour l'heure être rouvert à cause du plan vigipirate.
- Il est demandé s'il est programmé de refaire l'enrobé de la rue Horace Vernet. Ce n'est pas le cas, mais la remarque est notée.
- Les travaux dans la maison de santé Seine sont terminés. La municipalité recherche toujours activement trois médecins généralistes.
- S'agissant de la qualité des commerces présents dans la ville, Madame le Maire précise que la municipalité préempte dès que possible lorsqu'un local se libère. Malheureusement, la ville n'a pas les moyens juridiques de contrôler l'installation de certains commerces. Néanmoins, Madame le Maire a les moyens de contrôler les enseignes de débits de boissons qui posent problème.
- Madame le Maire de Juvisy et Monsieur le Maire d'Athis-Mons ont demandé à La Poste d'installer une nouvelle boîte aux lettres dans la ZAC